

Fonction Publique Hospitalière : En septembre, la CFTC appelle ses équipes à se mobiliser et à interpeler leurs députés



Des rémunérations dignes, des effectifs suffisants et des moyens à la hauteur des besoins, pour garantir partout un accompagnement de qualité et préserver l'engagement des professionnels.

« Non sollicitée initialement, mais pleinement déterminée, la CFTC fera entendre en septembre la voix des personnels hospitaliers dans les établissements, dans les territoires et auprès des députés. Il ne peut y avoir d'hôpital public fort sans personnels reconnus, protégés et correctement rémunérés. »

Le mois de septembre 2026 sera marqué par plusieurs mobilisations, notamment une journée d'actions dans la fonction publique hospitalière le 8 septembre, puis une mobilisation nationale le 29 septembre.

Dans son champ de compétences, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** entend faire pleinement entendre la voix des personnels des hôpitaux publics, des EHPAD et des établissements sociaux et médico-sociaux publics.

LA CFTC REGRETTE DE NE PAS AVOIR ÉTÉ ASSOCIÉE À L'INITIATIVE

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** regrette de ne pas avoir été associée à la préparation initiale de la mobilisation hospitalière ni sollicitée en amont par les autres organisations syndicales.

L'unité syndicale ne peut être pleinement efficace que si elle repose sur le respect du pluralisme et la contribution de chaque organisation.

Pour autant, la **CFTC** refuse de faire passer les considérations d'organisation avant l'intérêt des agents. Les revendications exprimées rejoignent largement celles qu'elle porte depuis plusieurs années. Elle se mobilisera donc avec son identité, ses propositions et sa liberté de parole.

DES REMERCIEMENTS NE SUFFISENT PLUS

Dans les établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux publics, les agents assurent quotidiennement la continuité des soins et de l'accompagnement, souvent dans des conditions très difficiles.

Effectifs insuffisants, postes vacants, rappels pendant les repos, plannings instables, perte de pouvoir d'achat, bâtiments inadaptés face aux fortes chaleurs : les difficultés s'accumulent et fragilisent aussi bien les personnels que la qualité de prise en charge des patients et des résidents.

Les agents hospitaliers ne peuvent plus être considérés comme une variable d'ajustement budgétaire. Leur engagement doit être reconnu par des mesures générales, concrètes et durables.

LES REVENDICATIONS DE LA CFTC SANTÉ-SOCIAUX

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** revendique :

- une revalorisation significative de la valeur du point d'indice ;
- une refonte des grilles indiciaires hospitalières ;
- le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat ;
- l'extension des revalorisations à tous les agents qui en ont été exclus ;
- une meilleure reconnaissance du travail de nuit, des dimanches, des jours fériés et des astreintes ;
- de véritables perspectives de carrière et de promotion ;
- des effectifs adaptés aux besoins des patients et des résidents ;

- le remplacement des absences et la sécurisation des plannings ;
- le maintien intégral de la rémunération pendant les congés de maladie ordinaire ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- une protection sociale complémentaire de haut niveau en santé et en prévoyance ;
- une participation transitoire de 30 euros par mois pour tous les agents dans l'attente de ce nouveau dispositif ;
- l'adaptation des bâtiments et des équipements aux épisodes de forte chaleur ;
- un financement pérenne des établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux publics.

DES ACTIONS LOCALES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** invite ses syndicats, ses sections et ses militants du secteur public à organiser des initiatives locales au cours du mois de septembre : réunions avec les personnels, distributions de tracts, visites de services, rassemblements, témoignages de terrain ou rencontres avec la presse : **chaque initiative doit permettre de rendre visibles les réalités vécues par les agents.**

La **CFTC** appelle également ses structures à **prendre contact avec les députés** de leur territoire afin de leur remettre le document revendicatif de la Fédération et de leur demander des engagements précis.

LES DÉPUTÉS DOIVENT PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS

Les parlementaires votent les budgets et les textes de financement de la Sécurité sociale qui déterminent directement les moyens accordés aux établissements, les recrutements et les investissements.

La **CFTC** leur demandera notamment :

- de soutenir une mesure salariale générale ;
- de garantir les crédits nécessaires aux recrutements et aux remplacements ;
- de financer une protection sociale complémentaire réellement protectrice ;
- d'investir dans les infrastructures et améliorer les conditions de travail ;
- de refuser les économies qui dégradent l'offre de soins et l'accompagnement ;
- de préserver une offre hospitalière et médico-sociale publique accessible dans tous les territoires.

Chaque député rencontré sera invité à répondre à une question simple :

« Quelles mesures concrètes êtes-vous prêt à soutenir et à voter pour améliorer, dès 2027, les rémunérations, les effectifs et les conditions de travail dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux publics de notre territoire ? »

LA CFTC PRIVILÉGIE LE DIALOGUE, MAIS ATTEND DES RÉSULTATS

La **CFTC** demeure **profondément attachée au dialogue social**. Mais le dialogue ne peut pas se limiter à constater les difficultés sans apporter de réponses.

Les mobilisations de septembre doivent conduire le Gouvernement à ouvrir de véritables négociations sur les rémunérations, les carrières, les effectifs, la protection sociale complémentaire, l'attractivité des métiers et les conditions de travail dans la fonction publique hospitalière.

VOS CONTACTS CFTC :

Sylvie DUSSAN, Secrétaire Générale Adjointe - Courriel : sdussan@cftc-santesociaux.fr

Guillaume SCHOONHEERE, Secrétaire Général - Courriel : gschoonheere@cftc-santesociaux.fr

Frédéric FISCHBACH, Président - Courriel : president@cftc-santesociaux.fr

QUI SOMMES NOUS ?

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** regroupe l'ensemble des **Syndicats CFTC publics et privés des secteurs de la santé, du social, du médico-social et de l'aide aux familles**. Forte de sa longue histoire (1935) et de son engagement constant, elle défend les droits des professionnels de la fonction publique hospitalière, des établissements de santé privés, du secteur médico-social, des travailleurs sociaux, ainsi que des salariés du particulier employeur.

Reconnue pour son expertise et sa proximité avec les réalités de terrain, la **Fédération CFTC Santé Sociaux milite pour des conditions de travail** dignes, la sécurité au travail et la valorisation des métiers essentiels. Fidèle aux valeurs de la **CFTC**, nous plaçons **l'humain au cœur de nos actions**, en favorisant un **dialogue social constructif** et en **défendant les droits et intérêts des agents avec fermeté**. Nous nous battons **pour des solutions durables, respectueuses des travailleurs**, et qui **ne sacrifient jamais la qualité du service public ou la santé des personnels sur l'autel des économies budgétaires**.